

Recupyl prépare une implantation à Pont-de-Claix

Spécialisée dans le développement et la mise en œuvre industrielle de technologies de recyclage et de valorisation de composés minéraux issus de l'industrie, Recupyl (pdt du dir. : Farouk Tedjar ; Domène ; CA 2008 : 754 K€ ; 30 pers.) veut se doter d'un nouveau site de production à Pont-de-Claix. Le projet, qui fait l'objet d'une enquête publique, porte sur la création de deux lignes de traitements qui produiront, pour l'une, du zinc et du manganèse issus du broyage de piles alcalines, et pour l'autre, du cobalt et du lithium issus du broyage de piles lithium ion et de batteries électriques. Ce programme, dont l'investissement a été évalué à 5 M€, prévoit également la création d'une unité de broyage de batteries électriques. Il se matérialisera par l'édification de plus de 1 700 m² de bâtiments sur la plateforme chimique de Pont-de-Claix.

FOCUS. Par ailleurs, l'entreprise a implanté en fin d'année dernière sa filiale belge (Liège) où elle préparerait la création d'une autre plateforme de valorisation. Afin de valoriser les déchets issus de piles et de batteries, Recupyl s'appuie sur l'hydrométallurgie, une méthode peu gourmande en énergie. L'entreprise - l'une des deux françaises avec Mc Phy Energy - a été classée, pour la seconde année consécutive, parmi les cent entreprises les plus éco-innovantes au monde, dans le Global Cleantech 2010.